Association des Ecrivains Et Artistes Paysans (A.E.A.P.)

www.ecrivains-paysans.com

Concours d'écriture 2026 /2027

« Cinq mots pour une histoire »

REGLEMENT

1 – Objet

- Le concours d'écriture « Cinq mots pour une histoire » consiste en un concours de nouvelles organisé par l'Association des Écrivains et Artistes Paysans (AEAP).
- Les prix de 250, 150 et 100 euros seront remis respectivement aux trois premiers lauréat(e)s.
- Les 15 premiers textes selon le classement établi par le jury seront édités dans un recueil qui sera remis gracieusement aux 15 auteurs et autrices. La participation vaut acceptation de cette publication.

2 – Conditions

- Le concours 2026/2027 est ouvert à tous les élèves de lycées agricoles et de Maisons familiales et rurales des régions de la France Grand Est, Pays de la Loire et Bretagne.
- Une seule nouvelle par participant(e).
- La nouvelle devra répondre aux conditions imposées à savoir contenir cinq mots issus de la liste proposée (voir affiche ou notice).
- Le texte proposé devra être inédit et n'avoir jamais été primé.
- La participation est gratuite.
- Le participant qui aurait plagié assumerait seul les risques encourus.
- Tout recours, même partiel, à l'IA, est rigoureusement proscrit.

3 – Taille et format de la nouvelle

- Format de la nouvelle : A4 (paginé avec marges) formats papier et pdf
- Longueur de la nouvelle : quatre pages maximum – une page minimum
- Police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5

4 - Anonymat

- Le jury statuera sans connaître le nom des auteurs.
- Au-dessus du titre de la nouvelle figurera un code choisi par son auteur.
- Format du code : trois lettres majuscules + trois chiffres accolés Ex : DTL568
- Pas de signature ni de signe distinctif

Président : Marcel Marloie 47 rue Polonceau 75018 PARIS
Tél : 06 78 76 26 93 – Courriel : marcelmarloie@gmail.com

Association des Ecrivains
Et Artistes Paysans (A.E.A.P.)

www.ecrivains-paysans.com

5 – Dépôt et envoi
- 1 exemplaire papier agrafé + un fichier pdf de la nouvelle sans autre signe distinctif que le code choisi à remettre aux professeurs ou aux responsables de CDI en charge du concours dans les établissements d'enseignement. Charge à eux d'adresser les fichiers PDF recueillis sur la boite mail du concours : concoursecritureaeap@gmail.com
- Ce fichier sera communiqué anonymement aux membres du jury par l'organisateur (AEAP) qui utilisera le code choisi par l'auteur.
- Dans une grande enveloppe, les professeurs et responsables de CDI en charge du concours dans les établissements d'enseignement feront parvenir au SRFD de leur région (adresse dans la notice transmise) la version papier agrafée de chaque nouvelle, chacune avec son code d'identification respectif. Ils joindront leurs coordonnées (mail, téléphone) dans un courrier d'accompagnement. Pour chacun des textes, ils joindront une petite enveloppe d'identification cachetée marquée du code de la nouvelle. A l'intérieur, ils feront figurer sur une page :
Nom + Prénom de l'auteur ou autrice
Date de naissance
Classe
Adresse complète de l'établissement
Téléphone + courriel du professeur ou responsable de CDI
+ rappel du code de la nouvelle et de son titre
+ mention datée et signée par l'auteur : Je m'engage sur l'honneur à respecter le règlement du concours.
Cette enveloppe d'identification ne sera ouverte qu'à l'issue des délibérations du jury.

- Les documents (texte des nouvelles + enveloppes d'identification cachetées) sont à envoyer au SRFD de votre région dont l'adresse figure sur la notice transmise.

- avant le 13 mars 2027, dernier délai (voir clause de limitation).
- envoi simple ou lettre suivie. Pas de recommandé.
- Toute candidature qui parviendrait au-delà de cette date serait refusée.
- Tout envoi incomplet (PDF + papier) sera refusé.
- Une confirmation de réception sera adressée au professeur ou responsable de CDI par courriel.

6 - Résultats
- Il y aura trois lauréat(e)s.
- Le résultat sera communiqué aux lauréat(e)s via le professeur ou le responsable de CDI courant juin2026, à l'issue de la réunion du jury.

Président : Marcel Marloie 47 rue Polonceau 75018 PARIS
Tél : 06 78 76 26 93 – Courriel : marcelmarloie@gmail.com

- Tous les autres participants seront informés via le professeur ou le responsable de CDI du titre des nouvelles primées et de l'identité des lauréat(e)s.
- Les auteurs et autrices des 15 meilleurs textes seront informés de la publication de leurs textes dans un recueil via le professeur ou responsable de CDI.

7 - Remise des prix
- La date précise et les modalités de remise des prix seront communiquées ultérieurement.
- Les lauréat(e)s recevront des bons d'achats dans une enseigne culturelle française d'une valeur de, respectivement, 250 € pour le premier, 150 € pour le deuxième et 100 € pour le troisième. Chacun(e) recevra aussi un diplôme original.
- Les lauréat(e)s autorisent la citation de leur nom et la publication de leur nouvelle dans le recueil prévu.

8 - Publication
- Un recueil des 15 meilleures nouvelles sera édité. Les auteurs donnent leur autorisation à cette publication.
- 1 exemplaire du recueil ainsi constitué sera remis aux auteurs et autrices des nouvelles retenues.

9 - Informations
- Le jury décline toute responsabilité en cas d'envoi égaré.
- En fonction de la qualité des œuvres proposées, le jury seul décidera s'il y a lieu de ne pas publier le recueil des meilleures nouvelles.
- Aucune contestation à la délibération du jury ne sera admise.
- Les documents reçus ne seront pas retournés à leurs auteurs.

10- Clause de limitation
Une clause de limitation est instaurée pour cette édition. Seuls les 150 premiers textes reçus seront soumis au jury. Pour ce faire, la date des envois mails fera foi.

Président : Marcel Marloie 47 rue Polonceau 75018 PARIS
Tél : 06 78 76 26 93 – Courriel : marcelmarloie@gmail.com